

Courbevoie, le 18 septembre 2024

ENERTIME, POINT SUR LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

ENERTIME (FR0011915339 - ALENE), société française des « CleanTech » au service de l'efficacité énergétique industrielle et de la production d'énergie renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie) rappelle que, par jugement en date du 10 juillet 2024, le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Cette procédure a pour objectif d'examiner toutes les solutions possibles afin d'assurer la pérennité de l'activité et de préserver les emplois, tout en lançant un processus de recherche d'investisseurs ou de partenaires financiers dans le cadre d'un plan de redressement, que ce soit par voie de continuation ou de cession.

Comme communiqué le 19 juillet 2024 dans le journal Les Échos, l'administrateur judiciaire FHBX a sollicité des propositions de reprise pour le 16 septembre 2024. Le tribunal a depuis autorisé une prolongation de la date limite pour le dépôt des offres de reprise, fixant un nouveau délai au 30 septembre à 14h00.

Pendant cette période, l'exploitation de la Société se maintient. Par ailleurs, au 1^{er} septembre 2024, la trésorerie de la Société s'élevait à 500 000 €.

Enfin, l'Assemblée générale de la Société se tiendra le 24 septembre 2024 à 15h00, au siège de l'entreprise, sur seconde convocation.

Dans ce contexte, la suspension de la cotation des actions ENERTIME, effective depuis le 2 juillet 2024, reste maintenue.

A PROPOS D'ENERTIME

Créée en 2008, ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des machines à Cycle Organique de Rankine (ORC) et des Pompes à Chaleur haute température pour l'efficacité énergétique industrielle et la production décentralisée d'énergie renouvelable. Les machines ORC permettent de transformer de la chaleur en électricité. Les Pompes à Chaleur valorisent de la chaleur basse température pour produire de la chaleur à haute température.

ENERTIME est le seul acteur au monde proposant des machines ORC et un portefeuille de technologie dans le domaine de la thermodynamique pour la transition énergétique. Pour la technologie ORC c'est l'un des quatre principaux acteurs mondiaux et le seul français maîtrisant entièrement cette technologie de machines de forte puissance (1 MW et plus). La Société est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance et est reconnue « Créative Industry » française. ENERTIME est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011915339 - Mnémo : ALENE).

Plus d'informations sur www.enertime.com

CONTACTS

ENERTIME

Gilles DAVID – Président

Tél. 01 75 43 15 40

[gilles.david \(at\) enertime.com](mailto:gilles.david@enertime.com)

Carole COULOMB-Affaires Corporates

Tél. 01 75 43 15 40

[carole.coulomb\(at\) enertime.com](mailto:carole.coulomb@enertime.com)